



## Ouverture de l'accueil périscolaire

pour les enfants ocolorisés

à l'école intercommunale de La Rivière Drugeon

au 1º septembre 2015



-> malin (7h30-8h30)

→ miði arec repas (11h30-13h30)

-> acia (16h-18h)

L'association Familles Rurales des Brimbelles sera le gestionnaire de cet accueil www.famillesrurales.org/lesbrimbelles

Afin de préparer et d'organiser au mieux cet accueil, une préinscription est indispensable. Le dossier sera diffusé à compter du 20 mai par les écoles ; il devra être retourné avant le 15 juin 2015 à l'association Familles Rurales des Brimbelles à Frasne ou lors des permanences à la Mairie de La Rivière Drugeon :

jeudi 11 juin de 15h à 18h / samedi 13 juin de 9h30 à 11h30

Permanence du bureau à Frasne : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30. L'adhésion à l'association est requise (carte 2015 : 19€ par famille).

## **Families Rurales** Association des Brimbelles

famillesrurales.fradom@wanadoo.fr

www.famillesrurales.org/lesbrimbelles

14, rue de la gare 25560 Frasne

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Tél.: 03.81.89.85.07 06.30.59.08.31
- famille éducation
- ieunesse - conseil conjugal
- loisirs - vie associative
- santé et familial
- formation

- L'accueil périscolaire se fera dans la nouvelle école intercommunale de La Rivière Drugeon dans des locaux destinés spécifiquement à cet usage.
- Financeurs de l'accueil : les familles utilisatrices, le SEVAD, la CAF (Prestation de Service).
- L'accueil sera ouvert matin, midi et soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en période scolaire.
- Le midi sera un forfait avec repas.
- Les repas seront livrés en liaison froide.
- Les inscriptions s'effectuent mois par mois ; la facturation, en fin de mois. Les tarifs sont établis selon votre quotient familial, calculé en fonction de vos ressources par la CAF et répartis en 5 tranches.

Grille des tarifs pour information (non encore validés par le CA):

inic des taris pour information (non encore values par le CA).						
		QF < 350€	351€ < QF < 750€	751€ < QF < 1000€	1001€ < QF< 1350€	QF > 1351€
Lundi, mərdi, jeudi, vendredi	MATIN (7h30-8h30)	1.20€	1.35€	1.50€	1.65€	1.80€
	MIDI (11h30-13h30 avec repas)	6.00€	6.30€	6.60€	6.90€	7.20€
	SOIR 1 (16h -17h avec goûter fourni)	1.80€	1.95€	2.10€	2.25€	2.40€
	SOIR 2 (17h – 18h)	1.20€	1.35€	1.50€	1.65€	1.80€

- Un règlement intérieur sera établi et respecté : il fait partie du dossier d'inscription et vous renseignera sur les modalités.
- Le personnel sera qualifié et formé. Il fera de cet accueil un lieu convivial et sécurisant. Il aura pour objectifs premiers le bien-être, la sécurité, l'épanouissement et la socialisation de l'enfant. Il proposera des activités en lien avec un projet pédagogique.
- L'accueil est déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.